

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



**ANNONCES**  
 Première insertion, ..... 10 centims par ligne  
 Deuxième insertion, etc..... 3 centims par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.  
 Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal  
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT :  
 \$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE

*Revue de la Semaine* : Ce que nous lisons dans les *Annales Catholiques* au sujet de l'enseignement primaire dans les pays catholiques de l'Europe.—Le Jubilé en France; le mois de Marie à Paris.—Conversions au catholicisme dans les Etats-Unis.—Mgr Bartholomé Woodlock, successeur de feu Mgr Conroy.—Mgr Moran, délégué apostolique en Canada.—La Législature à Manitoba.—Le discours du trône à l'Assemblée Législative de Québec.—M. Thomas Chapais, licencié en droit avec distinction.—Chemins de fer du Lac St. Jean et de la Jonction du Saint-Laurent et Lac Champlain.—Apparence de la récolte dans les provinces d'Ontario et Québec.

*Causerie Agricole* : Culture des nouveaux défrichements; choix des plantes; choix des grains de semence; égoutter le terrain.—Défrichement des prairies naturelles.

*Sujets divers* : Apiculture (Suite) : Des abeilles.—Le blé d'Inde comme fourrage vert.—Culture du sarrasin.

*Correspondance* : Colonisation sur le chemin Taché, township Arngo.—N.

*Question et réponse* : Lait sanguinolent; quelle en est la cause? moyen d'y remédier.

*Choses et autres* : Arbre colossal en Californie.—Le jardin potager.—Un jardin de fleurs autour des édifices parlementaires à Québec.—L'hyroquerie en Suède et en Norvège.—Nécessité de s'instruire: mieux vaut tard que jamais.

*Bibliographie* : Nouveau cours de calligraphie canadienne; éditeur : M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec.

*Recettes* : Assouplissement chez les bestiaux.—Enfure par irrigation chez le bétail.

*Annonces* : Terre à vendre à Ste. Flavie.—Soumissions demandées pour rails d'acier et pour la construction de plusieurs milles de chemin de fer sur la ligne du Chemin de fer du Pacifique.

Nous informons ceux qui désirent s'abonner à la *Gazette des Campagnes* que nous leur expédierons, avec les 1ers numéros de la *Gazette*, le commencement du feuilleton : *Les Compagnons de Minuit*, afin qu'ils puissent avoir cette histoire au complet.

## REVUE DE LA SEMAINE

A propos de la lutte qu'ont à soutenir les enfants de l'Eglise sur la question de l'enseignement primaire dans les pays catholiques de l'Europe, voici ce que nous lisons dans les *Annales Catholiques* :

"La Belgique, gouvernée comme en France, par un ministère franc-maçon, a les mêmes luttes à soutenir; elle les soutient avec un courage et une énergie qui seront certainement imités. On voit qu'il s'agit aussi en Belgique d'un projet de loi qui chasse le prêtre de l'enseignement primaire public et qui tend à ne donner, à l'enfance, qu'un enseignement sans Dieu. Pendant la discussion, qui se poursuit à la Chambre, les représentants catholiques sont bien décidés à disputer pied à pied le terrain, en même temps que tous les catholiques avec les évêques et le clergé se préparent, en cas de défaite, à recommencer la lutte pour Dieu et pour la patrie, par la fondation d'écoles libres qui seront certainement remplies, tandis que celles de l'Etat seront vides. On voit déjà en Belgique ce que l'on voit en France: le suffrage des pères de famille est en faveur de l'enseignement religieux.

"De cet assaut que la franc-maçonnerie livre à l'Eglise, il restera, nous en sommes convaincus, que de nombreuses écoles libres seront créées, et que l'enseignement religieux n'en sera donné qu'avec plus de développements, de force et d'activité. Pour empêcher cet heureux résultat, il faudrait que les franc-maçons et les libres-penseurs fassent fermer les écoles; mais alors ce serait la persécution ouverte faite au nom de la liberté, et cette persécution ne saurait durer. Nous ne savons pas quelles épreuves nous aurons à traverser, mais il nous semble que ces épreuves nous mènent à la victoire, qui sera le triomphe du bon sens, de la vraie liberté et de la religion.

—La Chambre des députés de l'Italie a voté l'obligation du mariage civil, avant le mariage religieux. Le mariage civil précédant obligatoirement le mariage religieux est une atteinte à la liberté de conscience.

ot à la dignité du sacrement.

— Le Jubilé en France a été fait avec zèle et grande piété. Les missionnaires qui l'ont prêché ont partout recueilli les plus grandes consolations, de nombreux retours ont eu lieu, et la France catholique s'est levée comme un seul homme pour résister aux projets qui prétendent étouffer la liberté de l'enseignement chrétien. La prière est une grande force; la prière qui a redoublé de ferveur pendant le Jubilé, a montré son efficacité, espérons qu'elle finira en France, pays si cruellement persécuté par les ennemis de l'Eglise, par obtenir la victoire complète et définitive.

Le mois de Marie y avait été célébré avec non moins de zèle, particulièrement à Paris où les catholiques sont plus exposés aux coups de l'incrédulité. Les ennemis de l'Eglise ont dû voir que le catholicisme est trop vivace au cœur des populations pour qu'ils puissent espérer l'abattre de si tôt. Comme le dit M. le vicomte Gabriel de Chaulnes, dans une lettre qu'il adressait à M. Chantrel, écrivain des *Annales Catholiques*: "On aura beau épurer les administrations, on n'aura jamais raison des catholiques de France."

— Les *Missions Catholiques* signalent plusieurs conversions au catholicisme qui ont eues lieu aux Etats-Unis, entre autres les suivantes: à Washington, M. R. J. Faust, ministre épiscopalien; à Columbus, M. Egbert Chave, ministre; à Leavenworth, le lieutenant Dadke; à Baltimore, M. Daniel Gans, ministre de l'église allemande réformée, sa femme et ses deux fils, ainsi que M. Geiger et sa femme; à New-York, MM. Scott et Carlisle, étudiants au Collège d'Armondale.

— Monseigneur Bartholomew Woodlock, le successeur du digne et regretté Docteur Conroy, aux sièges épiscopaux réunis d'Ardagh et de Cloumacnoise, a été consacré par Léon XIII lui-même; le jour de la Pentecôte, à Rome.

Le Pape n'a pas l'habitude de présider lui-même aux consécration épiscopales. Nul doute qu'en cette circonstance il ait voulu rendre à la mémoire du regretté délégué apostolique qui a rendu la vie pendant qu'il était au service du Saint-Siège, un juste tribut de reconnaissance et de respect.

Le *Moderator* de Kilkenny annonce que le très-Révd. Docteur Moran, évêque d'Ossory, et neveu du regretté cardinal Collin, doit venir en Canada en qualité de Délégué Apostolique.

— Le *Métis* annonce qu'à la séance du 7 juin de la Chambre de Manitoba, le Capt. Scott, député de Winnipeg, a hautement désapprouvé l'exclusion du parti français dans le gouvernement et dit qu'un tel ordre de choses était anormal et ne pouvait durer longtemps.

On annonce de plus que la Législature de Manitoba, — fidèle aux volontés du despote Norquay, l'un des ministres de cette Province, — a adopté un projet de loi pour abolir l'impression des documents publics en langue française.

— La Législature de Manitoba a été prorogée le 26 juin. Le bill du Gouvernement pour la discontinuation de la publication en français de certains documents parlementaires, a été réservé par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur. Une adresse a été votée demandant l'agrandissement des limites de la Province. La Législature sera bientôt dissoute et les élections se feront d'après la nouvelle division des comtés.

— MM. les députés de l'Assemblée Législative de Québec qui avaient pris un congé de quelques jours se sont de nouveau réunis le 25 juin dernier. A part les affaires de routine, de cette date au 28 juin, tout le temps a été employé à la discussion de l'adresse en réponse au discours du Trône.

Au 3<sup>m</sup>e paragraphe en réponse à l'adresse, l'Hon. M. Chapleau a proposé l'amendement suivant:

"Que le privilège incontestable de l'Assemblée des représentants du peuple, est le contrôle qu'elle doit exercer sur la destination et l'emploi des deniers publics; que toute appropriation de ces deniers par l'Exécutif, sans l'assentiment préalable des Chambres, est inconstitutionnelle et une violation de ce privilège et des droits du peuple.

"Que cette Chambre voit avec alarme, qu'au mépris de cette sauvegarde salutaire, des travaux très-couteux et non autorisés par cette Chambre ont été entrepris, et des sommes considérables ont été appropriées par l'Exécutif depuis la dernière session, sans que le consentement préalable de cette Chambre ait été obtenu," soient ajoutés au dit paragraphe."

Après une séance de vingt-cinq heures consécutives, l'amendement a été rejeté par trois voix de majorité, comme suit:

Pour, — MM. Audet, Beaubien, Bergevin, Caron, Champagne, Chapleau, Charlebois, Desaulniers, Deschênes, Duckett, Duhamel, Gauthier, Houde, Lalonde, Lavallée, LeCavalier, Loranger, Magnan, Mathieu, Peltier, Picard, Robertson, Robillard, Sawyer, St. Cyr, Taillon, Tarte et Wartele, — 28;

CONTRE, — MM. Bouthillier, Blais, Boutin, Cameron, Chauveau, Dupuis, Flynn, Fortin, Gagnon, Irvine, Joly, Laberge, Lafontaine (Shefford), Lafontaine (Napierville), Langelier (Portneuf), Langelier (Montmorency), Lovell, Marchand, McShane, Mercier, Mollenr, Murphy, Nelson, Préfontaine, Pâquet, Poirier, Racicot, Rinfret dit Malouin, Ross, Shehyn et Watts, — 31.

Immédiatement après ce vote la Chambre a été ajournée jusqu'à hier, mardi 1<sup>er</sup> juillet étant un jour de fête légale.

— Nous apprenons avec plaisir que M. Thomas Chapais, étudiant en droit à l'Université Laval et fils de l'Hon. M. J. C. Chapais, Sénateur, a obtenu le 24 juin dernier le degré de licencié avec distinction. M. Thomas Chapais est ancien élève du Collège de Ste. Anne où il s'y est fait remarquer par ses grands talents.

— Le *Morning Chronicle*, en date du 27 juin, informe que M. Stevenson, l'entrepreneur du chemin de fer de Québec et du Lac St. Jean s'est mis sérieusement à l'œuvre et que déjà l'entreprise est entrée en voie de rapide exécution.

Près de 400 hommes vont être employés sur la voie au point d'intersection des lignes de l'ancien chemin de Gosford et du chemin de fer du Nord, à Lorette. La maçonnerie que l'on a déjà jeté sur la rivière Jacques Cartier est presque terminée, et la compagnie de ponts de Phoenixville a reçu l'ordre d'en expédier le plus tôt possible la superstructure en fer. On s'attend que la ligne sera terminée jusqu'au pont de la rivière Jacques Cartier au premier d'août. Une assemblée des contribuables de St. Ambroise a eu lieu le 26 juin dernier pour prendre en considération le

projet d'accorder un bonus de \$20,000 à la compagnie pour qu'elle change son tracé afin de passer à partir du pont de Bickell, par Charlesbourg et St. Ambroise.

Il y avait à cette assemblée des délégations de Valcartier, de St. Gabriel Ouest, de Stoneham, du lac Beauport et de Farybury. La compagnie expliqua que ce changement de tracé allait lui coûter \$60,000, et qu'elle n'en demandait que le tiers aux parties intéressées.

Le 26 juin, l'on était occupé à retirer de l'ancien dépôt du chemin à lisses de bois de Gosford, à St. Sauveur, les locomotives qui s'y trouvent, pour les transporter à Ste. Jeanne de Neuville, où elles serviront au nouveau chemin de fer du Lac St. Jean.

— Le *Courrier de St. Hyacinthe* informe que les travaux de jonction du Saint-Laurent et du Lac Champlain sont poussés avec vigueur. Les terrassements actuellement terminés se prolongent sur une distance d'environ sept milles au-delà de Farnham. Il y a déjà deux ou trois milles qui sont ouverts au passage des convois de travail, et l'on se propose d'ouvrir la voie jusqu'à Bedford d'ici à un mois. Bedford est à environ quinze milles de Farnham.

— Nous lisons ce qui suit dans le *Courrier d'Ottawa*, à l'occasion de l'apparence de la récolte dans les provinces d'Ontario et de Québec :

« Le *Mail* publie un rapport fort détaillé sur l'apparence de la récolte dans la province d'Ontario. D'après ces renseignements, les perspectives sont des plus favorables. Tout porte à croire que la moisson sera bien au-dessus de la moyenne. Le blé, l'avoine et l'orge sont superbes, bien que les semences aient été forcément retardées par le mauvais temps le printemps dernier. La période de chaleur que nous traversons actuellement sert merveilleusement les souhaits des cultivateurs.

« Le *Mail* s'occupe surtout de la partie centrale et de la partie occidentale de la province. Nous pouvons compléter ses informations en ce qui concerne la partie Est. Dans toute cette partie et particulièrement dans la région de l'Ottawa, les apparences sont excellentes, et, si la Providence nous continue ses faveurs, nous pouvons compter sur une abondante récolte de grains. Les fruits cependant ne dépassent pas la moyenne. La fameuse et redoutable mouche à patates n'a guère donné de signe de vie cette année, et les pommes de terre rapporteront suffisamment.

« Les récoltes ont été généralement bonnes depuis quelques années. On comptait sur la récolte chaque automne pour mettre fin à la crise financière, que cela n'a pas empêché de suivre son cours. Va-t-elle céder cette fois ? Espérons-le. La perspective du commerce et de l'industrie est plus encourageante que jamais.

« Dans la province de Québec, les rapports jusqu'à cette date sont généralement bons. Il en est de même au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse, où la température froide du printemps avait d'abord fait craindre un échec complet.

« Par contre, nos voisins des Etats-Unis se plaignent vivement pour ce qui les concerne. La récolte des grains sera bien au-dessous de la moyenne, et ce sera pire encore pour les fruits. Il paraît que les dernières gelées ont fait des ravages considérables dans les Etats de l'Ouest. En Europe, on compte sur une

bonne moisson.

## CAUSERIE AGRICOLE

### CULTURE DES NOUVEAUX DÉFRICHEMENTS.

La manière de cultiver les nouveaux défrichements laisse beaucoup à désirer. D'après la méthode ordinairement suivie, le défricheur ne retire pas de la terre tous les avantages qu'il pourrait en obtenir ; sa première culture est ordinairement un simple piochage ou hersage au moyen desquels il n'attaque que la surface du sol : dans ce cas, cette surface n'est composée que d'engrais que l'on remue, qui s'évaporent en bien peu de temps et perdent ainsi une grande partie de leurs principes fertilisants. Cette manière d'agir équivaut à celle du cultivateur qui après avoir étendu les fumiers sur son champ, les laisserait dessécher par le soleil au lieu de les enfouir dans le sol.

Quelque soit la nature ou la provenance des engrais, ils n'agissent efficacement que lorsqu'ils sont enfouis dans le sol. Il est bien vrai que sous certaines circonstances on donne des fumures en couverture, par exemple sur certaines prairies ou sur certaines terres légères, mais alors le fumier n'est pas profitable à proportion de la quantité qu'on y répand. On fume en couverture parce qu'on ne peut pas labourer les prairies : cela serait les détruire. Sur certaines terres légères, on fume encore en couverture non seulement pour les engraisser, mais encore pour les empêcher de se dessécher. Il n'en est pas moins vrai cependant qu'il n'y a qu'une partie de ces fumiers qui agisse sur la végétation : c'est celle qui est infiltrée dans le sol par les eaux de pluies ; l'autre partie s'évapore ou est emportée par le vent et perdue complètement pour la végétation. Ainsi, en règle générale, les fumiers ne sont parfaitement utilisés que lorsqu'ils sont enfouis dans le sol.

D'après ce principe, il est hors de doute que le défricheur qui se contente d'un piochage ou d'un hersage pour les travaux qui précèdent la semence, perd beaucoup de la richesse qui s'était accumulée sur sa terre depuis des siècles. L'épuisement de sa terre devient alors si rapide qu'il importe, par tous les moyens possibles, d'empêcher ces déperditions. Pour cela, il est nécessaire d'enfouir l'humus qui couvre la terre, dans l'intérieur du sol.

La première culture à exécuter sur un nouveau défrichement, doit être un labour profond qui permettra d'enfouir l'humus à une profondeur suffisante ; cet humus enfoui dans le sol fournirait pendant de longues années une nourriture abondante à toutes nos plantes cultivées.

Cette manière d'opérer a encore un autre avantage incontestable. Dans les nouveaux défrichements, la première récolte laisse souvent à désirer. Cette récolte se développant sur un terrain tellement riche, si abondamment pourvu de principes fertilisants, que les plantes qui y végètent poussent avec une vigueur extraordinaire. Des céréales atteignent parfois la hauteur de quatre à cinq pieds. Leurs tiges sont rarement pourvues de forts épis ; en somme on récolte beaucoup de pailles, peu de grains, et ces derniers sont de mauvaise venue.

En outre la végétation se prolonge tellement que les plantes ont beaucoup de difficulté à mûrir, et il

est rare que les grains ne gèlent pas avant leur maturité.

Dans les nouveaux défrichements, les bonnes récoltes ne commencent qu'à la deuxième ou la troisième année de culture.

Nous avons souvent entendu dire par le défricheur que plus il labourait sa nouvelle terre, plus sa récolte augmentait. Il résulte de ce fait que la première culture, donnée à un nouveau défrichement devrait être un labour profond. Ce labour aidé par un chaulage, si c'est possible, ou par l'épandage des cendres fait avant le labour, produirait dès la première année une abondante récolte.

La surface des nouveaux défrichements est parfois loin d'être régulière. On y rencontre de nombreuses ondulations du terrain; on y voit des trous profonds, des monticules de terre, souvent très-élevés. Cette irrégularité de la surface du sol nuit beaucoup à son écoulement et aux travaux de culture. Pour faire disparaître ces irrégularités, le labour dont nous avons parlé plus haut, est très-avantageux, surtout lorsqu'il est suivi d'un nivellement consistant en plusieurs hersages énergiques. Mais si les monticules sont considérables et les trous profonds, ce travail ne suffit pas; on devra alors combler les trous avec la pelle ou la bêche, ou encore, mieux avec la pelle à cheval si on en a une à sa disposition.

Pour obtenir du labour et du nivellement le meilleur effet possible, il doit alors être fait à l'automne. Si le défricheur ne peut alors exécuter ce travail, par suite de mauvais temps, il serait mieux pour lui de remettre cette opération à l'automne suivant, se limitant au printemps qui précédera de faire ses premières semences sur un piochage. C'est aussi l'automne qu'il devra choisir pour l'épandage de la chaux, si les moyens lui permettent d'en faire usage.

Tout labour profond ne doit être fait qu'à l'automne car par cette opération on ramène toujours à la surface du sol une certaine quantité de terre de mauvaise qualité qui n'a jamais été aérée et qui par conséquent est impropre à la végétation; elle ne devient de bonne qualité qu'après sa complète aération. En exécutant les labours profonds en automne, la terre amenée du fond, est soumise aux alternations de la gelée et du dégel; elle est alors réduite en poudre et s'aère complètement. Le printemps suivant la terre a perdu son humidité surabondante. On lui donne alors un fort hersage sur lequel on sème. Sur certains sols ce hersage n'est pas nécessaire, la terre étant suffisamment ameublie.

*Choix des plantes.*—Le défricheur doit apporter beaucoup de soins dans le choix des plantes qu'il désire cultiver comme première récolte sur les nouveaux défrichements, car tous n'y réussissent pas également bien. Si c'est sur une terre forte et argileuse, les plantes avec lesquelles on réussit le mieux sont les patates, carottes, navets, etc.; les grains y sont exposés à verser, c'est-à-dire à se coucher sur le sol et pourrir. Cependant le défricheur ne pouvant pas se passer complètement de grains, celui qui réussit le mieux comme première culture est l'avoine, parce que cette plante se contente d'un grossier engrais et donne malgré cela un bon rendement.

Le défricheur est quelquefois obligé de semer du blé sur son nouveau défrichement. C'est la récolte

qui réussit la moins bien; néanmoins, si le terrain a été défriché le blé donnera un bon produit. Dans un terrain léger, de couleur jaunâtre, on peut y semer du sarrasin pour la première année; si ce terrain est très-sec, on y fait venir du seigle avec succès.

Quelquefois on peut aussi réussir avec un mélange de blé et d'orge; mais ces céréales produisent beaucoup de pailles et de bien pauvres épis. En outre, comme nous l'avons déjà dit, ces grains sont sujets à geler avant leur parfaite maturité. Sur ces sols riches, la végétation se prolonge bien au delà du temps voulu par notre climat, et les gelées se font sentir lorsque les grains sont à peine formés. De plus, les terres nouvellement défrichées, entourées comme elles le sont de tous côtés par d'immenses forêts d'arbres gigantesques ne sont chauffées par le soleil que pendant une petite partie de la journée; de plus, ces terres contenant une certaine quantité d'humidité, cette humidité s'évapore et est une cause de refroidissement qui amène les gelées tardives du printemps et les gelées hâtives de l'automne toujours si fréquentes dans les endroits nouvellement défrichés.

*Choix des grains de semence.*—Dans l'intérêt de sa culture, le défricheur doit apporter un soin particulier dans le choix de ses grains de semence. Ces grains doivent appartenir aux meilleures variétés et être entièrement débarrassés de grains étrangers pouvant donner naissance à de mauvaises herbes. Ces dernières se propagent trop facilement d'elles-mêmes sans que par défaut de précautions ou imprévoyance, on les introduise parmi les grains destinés à la semence.

*Égoutter le terrain.*—Pour assurer le succès des plantes cultivées sur les nouveaux défrichements, il faut égoutter le terrain aussi complètement que possible, surtout dans les parties basses et humides, car sans cela le grain qu'on y aura mis en terre sera perdu; ce qui sera une cause d'appauvrissement pour le nouveau colon.

#### DEFRICHEMENT DES PRAIRIES NATURELLES.

Il faut beaucoup de discernement dans le défrichement des prairies naturelles; leur formation est toujours très-lente. Pendant de nombreuses années on est condamné à n'obtenir qu'un bien faible rendement, aussi devons-nous garder les prairies naturelles aussi longtemps qu'elles sont d'un bon rapport.

Grand nombre de terrains rapportent beaucoup plus que si on les labourait, et ce serait mauvais calcul de les soumettre à cette opération. Nous avons, par exemple, les terrains placés sur le bord des rivières et inondés périodiquement. Lors des inondations, surtout par la fonte de la neige chaque printemps, les eaux y déposent un limon très-favorable à la pousse du foin; mais si ces terrains étaient labourés, non seulement ils ne recevraient pas le limon qu'y entraîne généralement les eaux, de plus les engrais qui s'y trouvent seraient entraînés par elles; ces inondations retardent aussi les travaux, car au printemps le sol n'est bon à labourer que très-tard, et à l'automne il survient même des inondations qui détruisent les récoltes. Il vaut donc mieux laisser ces terrains en prairies.

Les terres situées sur le penchant d'une colline devraient aussi être laissées en prairie naturelle; d'abord

parce que la culture des plantes y est toujours plus difficile ; en second lieu, parce que ces pentes labourées sont lavées par les eaux de pluies et celles provenant de la fonte des neiges, toute la bonne terre de haut est ramenée au bas de la pente, et le sommet de la colline devient peu à peu stérile. Si cette pente était en prairie, les nombreuses racines que forme le gazon retiendraient la terre, l'eau passerait sur sa surface sans l'enlever. Ainsi donc, les terrains à pente rapide étant d'une culture si difficile, et les racines des plantes fourragères retenues si bien les terres, on devrait les utiliser pour la création des prairies.

Dans les terrains frais, plats, que l'on a pu suffisamment égoutter on obtient généralement un profit net plus élevé par la culture des prairies que par celle des céréales.

Dans la situation actuelle de notre agriculture, il n'est guère possible de compter sur un prix rémunérateur par la vente de nos céréales, et pour cela l'exploitation des prairies est plus avantageuse, car elle nous fournit le moyen de garder un nombreux bétail qui, s'il est convenablement entretenu, pourra être exporté sur nos marchés Européens, où nos vaches actuellement sont en grande demande.

En dehors des terrains que nous avons mentionnés, il y en a un grand nombre d'autres sur lesquels la production des céréales serait plus avantageuse que celle du foin et qui cependant sont, aujourd'hui, en prairies. Le cultivateur doit rompre ces prairies, les défricher et les soumettre à la culture des céréales et autres plantes usuelles.

Cependant parmi ces prairies qu'il est nécessaire de défricher, la plupart ne sont peu productives que parce qu'elles sont trop vieilles ; si on les rajeunissait, elles donneraient en foin beaucoup plus qu'elles pourraient donner en céréales. Dans ce cas, il importe d'étudier la prairie, et chercher à connaître les causes de leur détérioration.

Avant de se décider à défricher ces prairies, on doit essayer de les rajeunir. Pour cela, on exécute un bon hersage puis on sème quelques bonnes graines de prairies, comme le mil, les vulpins, les agrostis, les pâturins, etc. Après ces semis, on répand sur les prairies quelques bons engrais, tels que les jus de fumiers mélangés d'eau, les cendres vives ou celles ayant servi à la lessive, la chaux et le plâtre ; à défaut de ces substances, on fait usage de fumiers de ferme bien décomposés.

Généralement ces travaux sont suivis d'une forte augmentation dans les produits de la prairie. Si elle n'est point fatiguée de porter du foin, ce rajeunissement fera longtemps sentir son influence, et la forte production se continuera pendant plusieurs années.

Mais si la prairie est trop vieille, l'augmentation des produits ne se fera sentir que pendant un an ou deux, car après cette époque la production retombe au point où elle en était avant les travaux indiqués plus haut. Ce fait démontre que la prairie est trop vieille, qu'il faut la défricher, la cultiver pendant plusieurs années, et ne la remettre en prairie qu'après la décomposition complète de la coque.

Quant à la manière de défricher ces prairies, elle varie suivant que le terrain est marécageux ou non, ou pierreux, etc. Chacune de ces circonstances influe

sur le mode de défrichement à opérer.

(A suivre.)

## Apiculture.

(Suite.)

**Des abeilles.** — Les abeilles naissent toutes d'une reine qui dépose dans les alvéoles, d'où il sort, au bout de trois jours, un petit ver qui n'a point de pattes ; leur corps est partagé en trois parties : la tête, le corcelet et le ventre. Elles ont, à la tête, deux séries ou pinces des yeux, une langue charnue, une bouche, une trompe et deux cornes.

Ces pinces sont fort dures, creuses en dedans et garnies de poils : elles leur sont d'un grand secours pour le travail et pour tout ce qu'elles veulent entreprendre.

Les yeux, d'une figure convexe et ovale, qui sont à réseaux ou à facettes, sont placés sur les côtés de la tête en forme de croissant ; le bout de l'ovale, qui descend à l'origine des mâchoires, est aigu, et celui qui est à la partie supérieure de la tête, est arrondi. Rien n'est aussi beau, aussi brillant, que toutes les facettes dont ils sont composés ; chacune est un œil dont le cristallin a son nerf optique qui lui est particulier. Le nombre de ces facettes est de plusieurs mille ; la nature, qui a rendu ces yeux fixes et immobiles sur la tête des abeilles, les a dédommées par le nombre et la position, de l'avantage qu'ont les yeux qui peuvent se mouvoir. Malgré ces milliers d'yeux dont ces orbites sont composés, elles ont encore trois yeux lisses placés triangulairement sur la partie la plus élevée et la plus en arrière de la tête : ce sont ceux-là qui aperçoivent les objets perpendiculairement élevés.

La bouche est située à l'origine de la trompe ; et la langue, qui est épaisse, est au-dessus.

La trompe sert aux abeilles, pour laper, au fond du calice des fleurs, les sucs propres à faire le miel ; pour cet effet, elle est languette et pointue, souple et mobile en tous sens ; et par ses différents mouvements, les sucs qu'elle ramasse coulent, comme par une espèce de gouttière, dans le gosier de l'abeille. Lorsque cette trompe est dans l'inaction, elle est renfermée dans des fourreaux.

Les cornes, qu'on nomme antennes, sont placées entre les yeux.

Le corcelet, qui tient à la tête par un cou charnu très-flexible, est d'une substance écailleuse, recouverte de poils penniformes ; sa partie supérieure est convexe et forme un petit enfoncement, en arrière terminé par un rebord saillant. C'est au corcelet que tiennent les pattes, les ailes, les poumons.

Les six jambes ou pattes attachées au-dessous du corcelet, sont composées de cinq parties principales faites d'une écaille brune et luisante : celles de la troisième paire sont beaucoup plus longues que celles des deux premières, qui diffèrent peu entre elles. La troisième pièce des jambes de la troisième paire est aplatie, forme une petite cavité triangulaire, qu'on nomme la palette ; son côté extérieur est uni, luisant et ses rebords sont garnis de poils très-pressés les uns contre les autres : c'est une espèce de corbeille destinée à recevoir la matière à cire que l'abeille ramasse. La quatrième partie des jambes de la

seconde et troisième paire, qu'on nomme la *brosse*, est aplatie et également large; le côté extérieur est uni, et l'intérieur est couvert de poils disposés parallèlement les uns aux autres, comme ceux d'une vergette; c'est avec ces brosses que l'abeille passe sur tout son corps, qu'elle ramasse la poussière des étamines qui est arrêtée dans les poils dont il est couvert. Les poussières des fleurs sont la matière avec laquelle les abeilles font la cire.

Les aîlés, au nombre de quatre, sont membraneuses; il y en a deux petites et deux grandes, qui leur couvrent tout le corps. Les jeunes abeilles les ont belles et entières; mais celles des vieilles sont déchiquetées à force d'avoir servi.

Desous les ailes sont les poumons; ils les découvrent sensiblement; ils sont composés de deux petites vessies, enveloppées d'un tissu dur comme ceux des vers à soie.

Le reste du corps de l'abeille est le ventre; il est couvert de six écailles, qui portent l'une sur l'autre, et qui forment six petites incisions, en forme d'anneaux qui s'allongent et se raccourcissent suivant les occasions, et procurent à l'abeille toute la souplesse qui lui est nécessaire; c'est dans le ventre que sont placés les intestins, l'estomac du miel, celui de la cire, la vessie du venin, et l'aiguillon.

L'aiguillon, situé à l'extrémité du ventre, est composé de trois pièces, d'un fourreau et de deux dards accolés, qui sont de consistance de corne, et qui ont plusieurs dents de chaque côté, comme celle d'une hache. L'insecte peut les lancer tous les deux à la fois, ou séparément; et dans le moment que les dards partent, il sort du fourreau une liqueur roussâtre et vopineuse que fournit une vessie, placée vers la racine de l'aiguillon, qui sort et rentre avec beaucoup de vitesse. Lorsqu'on laisse à la mouche le temps de coucher les dents sur le dard, elle retire l'aiguillon; mais quand elle s'envole promptement, l'aiguillon reste dans la plaie, et il entraîne avec lui la vessie, et quelquefois une partie des boyaux de l'insecte; ce qui le fait mourir un instant après.

Les abeilles se nourrissent de miel et de matière à cire, qui est, comme on vient de le dire, la poussière qu'elles ramassent sur les fleurs: elles consomment même beaucoup plus de cette dernière poussière qu'elles n'en emploient dans leur ouvrage.

(A suivre)

#### Le blé-d'Inde comme fourrage vert.

Un champ de blé-d'Inde ensemencé dru pour fourrage vert, fauché au moment où la panicule parait, présente la prairie la plus élevée, la plus abondante et la plus nourrissante qu'il soit possible d'obtenir, et devient, pendant une grande partie de l'été une des principales nourritures des chevaux soumis au travail.

Tous les bestiaux mangent ce fourrage vert avec plaisir; c'est un des meilleurs aliments qu'on puisse leur offrir; mais pour qu'il en soit ainsi, pour les veaux principalement, qui en sont avides, ainsi que les autres bestiaux, il faut nécessairement qu'il ait été semé bien dru, et que les tiges en soient fauchées de bonne heure, ou broyées un peu lorsqu'elles sont durcies. On pourrait aussi convertir cette herbe en fourrage sec pour l'hiver, mais l'épaisseur des tiges

en rend le fanage long et très-difficile, et il est toujours plus avantageux de le consommer en vert.

Des expériences faites avec tous les soins que comporte le sujet, ont démontré que ce fourrage ne peut remplacer la nourriture au foin, par exemple, qu'en doublant la dose. Or, les vaches qui se nourrissent à discrétion de blé-d'Inde frais perdent de leur lait, ce qui prouve que cette nourriture n'est pas suffisante, parce que les principes nutritifs sont dispersés sur une trop grande masse.

Il faut donc, pour les animaux qui travaillent ou qui produisent, comme pour toutes les nourritures vertes, l'associer avec un tiers de ration de fourrage sec plus riche que le blé-d'Inde.

#### Culture du sarrasin.

On peut, dans le cours du mois, semer le sarrasin. Il croit dans des sols arides, sablonneux, peu fumés. Il faut l'exclure des terrains humides et froids; sa croissance est très-rapide; nous conseillons aux cultivateurs de le semer sur des terrains inoccupés à cette époque de l'année. Ses fleurs offrent aux abeilles un butin excellent; ses graines sont aimées de la volaille et excitent les poules à pondre. En vert, il est un excellent fourrage pour les vaches et influe avantageusement sur la quantité et la qualité de leur lait. Il ne faut pas le donner aux moutons. On sème le sarrasin à la volée, mais préférablement en ligne sur un seul labour. Le sarrasin vert peut aussi être utilisé comme engrais.

#### Chemin Taché--Township Arago.

M. le Rédacteur,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter sur la reprise de la *Gazette des Campagnes* si utile à l'agriculture et à la colonisation. La persévérance est le cachet des grands courages et souvent la dernière chance de succès. Personne plus que vous mérite de réussir. La *Gazette des Campagnes* se relève pour la troisième fois; sa publication ne doit plus être interrompue: pour obtenir cet heureux résultat il me semble que chacun devrait payer ponctuellement sa souscription.

Maintenant je sollicite un petit coin des colonnes de votre journal pour publier quelques notes que j'ai glanées dans une excursion au township Arago, sur le chemin Taché.

Le chemin Taché, voie parallèle au fleuve, débute au township Buckland et se continue par les townships Mailloix, Montminy, Patton, Arago, Garneau, Dionne, Chapuis, Painchaud, Chabot, Poh-négamook, etc., jusqu'à Madawaska.

L'ouverture de cette voie est une belle idée. Mais les moyens de notre Gouvernement n'ont pas permis de tirer de ce grand projet tout le bénéfice qu'on pouvait en tirer. J'ajouterais: l'argent dépensé n'a pas rapporté assez.

Nous devrions avoir sur le chemin Taché vingt paroisses organisées; il y a loin de ce résultat. L'argent public devait, dès le principe, être utilisé presque entièrement sur le chemin lui-même, et en faire une voie parfaite, puis des routes de communications aux anciennes paroisses, en petit nombre: une par comté, mais en bon ordre.

Le chemin Taché n'a été fait que par intervalles et les routes y conduisant sont trop nombreuses et inachevées, quoique commencées depuis vingt ans.

Sans une piastre de frais en plus, nous aurions aujourd'hui une population de vingt mille âmes échelonnée sur une belle voie, ouvrant une vaste région de terres fertiles.

Le chemin Taché est au sud de la hauteur des terres généralement. Il se trouve entre cette région et celle du fleuve des terres incultes ou de peu de valeur: c'était une magnifique réserve pour le bois. Mais on a prétendu coloniser même cette partie inférieure en la traversant presque à chaque paroisse par une route allant au chemin Taché.—C'est un tort,

Toutes ces routes, si plus tard on en ont en le besoin, auraient pu être ouvertes par les municipalités au fur et à mesure du mouvement croissant de la colonisation, soit au sud par le développement des anciennes paroisses, soit au nord par celles du chemin Taché.

Malgré les sommes considérables votées chaque année pour le chemin Taché et les routes y conduisant, le mouvement de colonisation est lent. Le Gouvernement a encore à sa charge tous les chemins.

Voici les renseignements que j'ai pu obtenir sur le township Arago, lors de notre excursion vers cette localité :

Colons ayant fait du défrichement.....	32
Résidents.....	40 Ames
Nombre de chevaux.....	6
"    "    bœufs de travail.....	2
"    "    vaches laitières.....	15
"    "    cochons.....	22
"    "    moutons.....	23

Le jour même de notre excursion, le Révd. M. Chs. Galerneau donnait une mission à cette petite population située à 15 milles de St. Cyrille, établissement le plus proche. Dès qu'on eut appris l'arrivée du missionnaire, tous s'empressèrent d'arriver à sa rencontre et de lui offrir l'hospitalité dans le hameau le plus convenable de l'endroit, et la soirée se passa gaiement et le point le plus saillant a été un entretien sur l'agriculture : le bon tabac, car il y avait des fumeurs, avait été fourni pour la circonstance par ce vaillant et généreux missionnaire. Par ses conseils et ses encouragements, M. Galerneau est l'âme de ce petit peuple. Il était difficile de dire, à voir la joie des uns et des autres, qui se trouvait le plus heureux, ou le zélé curé d'être au milieu de ses enfants, ou des colons de recevoir la visite de leur pasteur.

J'espère que le Gouvernement ne négligera pas le township Arago, en lui faisant une petite part de l'octroi accordé à la colonisation. Cinq cents piastres seraient rigoureusement requises pour continuer le chemin Taché à l'Est jusqu'à la route du moulin à scie (4 lots), et à l'Ouest jusque chez Mercier ; de plus \$250 seraient indispensables pour fossayer au moins les 2 1/2 milles qui restent à faire de la route Arago, faisant un total de \$750. Nous connaissons assez le zèle du député de l'Islet, M. J. B. Dupuis, à l'égard de la colonisation, pour espérer qu'il appuiera cette demande auprès du Gouvernement.

Si le Gouvernement fait cette dépense, en moins de deux années " St. Marcel " comptera une population de 200 Ames.

La route Arago met cette population en communication avec l'Islet, paroisse de grande importance qui outre qu'elle est sillonnée par un chemin de fer, possède un Collège commercial, un Couvent, plusieurs fermes de grande importance, des médecins, des notaires, des arpenteurs, plusieurs établissements de commerce et grand nombre de métiers.

X.

1er Juillet 1879.

Nous remercions notre correspondant pour les renseignements qu'il a bien voulu nous fournir. Nous espérons qu'il nous continuera cette faveur en nous mettant au courant des travaux de défrichements qui s'opèrent dans cette localité, des succès que l'on y obtient. Nous voudrions qu'il nous fit connaître les lots de terre disponibles pour le défrichement et qui pourraient être cultivés avec avantage pour le colon, afin que ceux qui se sentiraient disposés de se livrer à la culture de la terre puissent obtenir les renseignements nécessaires pour aller s'établir dans ce canton.

Questions et réponses.

**Lait sanguinolent.**—Un correspondant de Weedon, M. L. P., nous écrit : " J'ai une vache qui donne du sang avec le lait, ou pour mieux dire du lait rouille ; il y a près de quinze jours que son lait est dans cet état ; elle n'a pas les trayons enflés ni aucune inflammation dans le pis que je connaisse ; ce lait rouille ne vient pas de tous les trayons à la fois, mais dans un ou même deux à la même traite.

**Réponse.**—Le lait sanguinolent, ou lait rouille comme vous l'appellez, pourrait provenir d'une nourriture mauvaise dans laquelle se trouve des renoncules, de jeunes bourgeons de pin, d'armes ou de peuplier, ou d'une traite rude ou trop prolongée ; il ne peut dans le cas cité provenir d'une inflammation du pis,

ce dont vous pourriez facilement vous apercevoir. Mettez cette vache dans un pâturage à part, ou à l'étable pendant quelques jours, et vous pourrez alors facilement vous rendre compte de ce changement dans le lait de votre vache.

Choses et autres.

**Arbre colossal en Californie.**—On vient d'abattre en Californie un arbre qui passait pour le plus vieux patriarche des forêts de ce pays. La plus grande partie du bois qui en est venu a été transportée à San Francisco. On le connaissait sous le nom de " Vieux Moïse. " En calculant son âge par le nombre des cercles concentriques du tronc, il devait être âgé de 4,840 ans.

**Le jardin potager.**—Le jardin potager est très-intéressant dans cette époque de l'année. Il donne ses plus nombreux et plus agréables produits ; mais il demande des soins constants ; biner, arroser, pailler, surtout semer en temps opportun pour qu'un légume arrive quand un autre a disparu, et qu'il n'y ait aucune interruption dans les produits dans tout le cours de l'été.

Nous le savons déjà, les binages ont le double avantage de débarrasser la terre des mauvaises herbes et d'entretenir au pied des plantes une humidité salutaire. Dans les terres fortes, les binages et les arrosages suffisent ; dans les terres légères et extrêmement perméables, les paillages sont presque indispensables pour obtenir de beaux produits. Ils ont d'ailleurs de grands avantages : ils économisent les binages et les arrosages, ils donnent aux plantes une nourriture successivement et continuellement assimilable. En effet, si vous pailliez vos planches de légumes qui en sont susceptibles, avec un fumier à moitié consommé, les arrosages entraînent les parties nutritives contenues dans le fumier et les portent aux racines, qui les absorbent immédiatement ; vous n'aurez pas ou presque pas d'herbes mauvaises, des plantes bien nourries, et conséquemment de bons résultats.

**Un jardin de fleurs autour des édifices parlementaires à Québec.**—Dans un court voyage que nous fîmes à Québec, nous avons remarqué autour des édifices parlementaires de jolies fleurs très bien disposées et qui démontrent du bon goût pour la culture des fleurs de M. LaRoque, sergent d'armes de l'Assemblée Législative. Les arbres d'ornements disposés autour des bâtisses sont d'une végétation luxuriante. On se rappelle qu'il y a quelques années c'était à peine si l'on pouvait réussir à la plantation d'arbres d'ornements sur ce terrain. M. LaRoque est également arboriculteur qu'il est fleuriste distingué.

**L'ivrognerie en Suède et en Norvège.**—Le Bulletin de l'agriculture raconte la manière assez originale dont les ivrognes sont traités en Suède et en Norvège :

L'ivrogne endurci est puni de la peine de l'emprisonnement. Pendant son séjour dans la prison, il n'a pour toute nourriture que du pain et du vin ; le tout est servi dans une écuelle remplie de vin, où le pain trempé préalablement pendant une heure.

Le premier jour, le prisonnier accepte avec beaucoup de plaisir un pareil repas ; le second jour, la pénitence lui paraît moins savoureuse ; par la suite, il ne l'avale qu'avec la plus grande répugnance.

En général, huit à dix jours de ce traitement suffisent pour produire un dégoût tel que le malheureux se condamne à une abstinence absolue. Après sa sortie, à quelques rares exceptions près, l'ivrogne est si radicalement guéri que l'odeur du vin engendre chez lui une répulsion invincible.

**Mieux vaut tard que jamais.**—Il n'est pas rare de rencontrer de nos jours des jeunes gens qui se pendent à regretter le peu d'instruction qu'ils ont reçue dans leur enfance, ou qui se plaignent d'avoir consacré au jeu et à des riens les moments qu'ils auraient dû passer à l'école. Ils agiraient bien différemment, disent-ils, maintenant qu'ils sont d'âge à apprécier l'importance de l'éducation, s'il était encore temps. Pauvres jeunes gens ! ils ne s'aperçoivent pas que, s'ils mettent à profit les mille occasions de s'instruire qui s'offrent chaque jour, ils pourraient en peu de temps acquérir une instruction passable. Ils se considèrent trop avancés en âge pour apprendre, et ils passent plus de temps à déplorer leur manque de savoir qu'il n'en faudrait pour ne juger les connaissances qu'ils désirent avoir. On raconte à ce sujet que le père du prof. Sumner de Yale College, ne savait ni lire ni écrire quand il vint s'établir.

jeune ouvrier, aux Etats-Unis. Vingt ans après, il était considéré comme étant un des plus lettrés, à Hartford, Conn. Au lieu de s'épuiser, on regrets stériles sur son défaut d'instruction, il apprenait à lire, surtout à lire avec fruit. De même, plusieurs de nos hommes marquants aux Etats-Unis ont commencé à s'instruire après avoir atteint l'âge mûr. L'ex-Président Johnson n'apprit à lire qu'après son mariage. Son épouse fut son premier instituteur. On ne voit pas pourquoi l'ouvrier ou le cultivateur, fût il le plus ignorant du pays—s'il est doué d'une intelligence ordinaire et d'une volonté ferme, ne pourrait pas s'instruire et par ce moyen augmenter la somme de jouissances que procure cette vie.

Le cultivateur peut en lisant assidûment les journaux et les livres d'agriculture, améliorer sa position financière et sociale, ouvrir des horizons plus vastes à ses enfants et reprendre amplement en peu de temps ce dont la pauvreté ou la négligence l'a privé dans sa jeunesse.

**Bibliographie.**

*Nouveau Cours de calligraphie canadienne.*—Tel est le titre d'une série de dix cahiers d'écriture à l'usage des écoles primaires et supérieures, qui vient d'être publiée par l'entrepreneur libraire de St. Roch de Québec, M. J. A. Langlais. Cette série de cahiers d'écriture, sur la proposition de M. l'abbé H. Verrean, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, et de M. l'abbé P. Lagacé, principal de l'Ecole Normale Laval, a été approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique, à sa séance du 13 mai dernier. Outre l'avantage d'avoir été recommandée par les premières autorités à la tête de notre enseignement public, cette nouvelle publication a aussi le mérite d'être l'œuvre de l'un de nos compatriotes, et à ce titre aussi elle doit être préférée dans nos écoles, académies et collèges de préférence à des publications du même genre en langue anglaise.—Prix de vente: chaque cahier, 10 cts.; par douzaine, 90 cts.; par grosse, \$9,60; 45 grosses, \$225.

**RECETTES**

*Assoupissement chez les bestiaux.*

Il existe dans certains pâturages, des plantes telles que l'hyvale, par exemple, qui plongent le bœuf dans un assoupissement profond, une espèce de léthargie. Cet accident est considéré par quelques vétérinaires comme peu grave. D'autres ne partagent pas cette opinion, car suivant ces derniers, tôt ou tard ils doivent produire des accidents fort dangereux. Pour les éviter on doit, dès que les symptômes se manifestent, donner des lavements au savon à l'animal, le bien bouchonner, lui donner de l'eau sucrée et lui frotter le front, 15 ou 20 fois avec de l'eau sédative.

*Enflure par irritation chez le bétail.*

Les bœufs ou les vaches peuvent être gonflés par les insectes qui s'introduisent dans leur nourriture, ou par des plantes pernicieuses. Quand le gonflement se produit dans ces circonstances, le ventre de l'animal est tendu et suivi d'une réaction d'urine ou d'un pissement de sang: la fièvre est liquide et mêlée de matières sanguinolentes.

Pour remédier à tous les inconvénients provenant de cette maladie, on donne à l'animal une pinte de lait nouvellement tiré mélangé à six gros d'ammoniaque liquide (et d'un peu plus de 1 à 4 gros pour les animaux de petite taille): on donne ensuite une grande quantité de lavement au savon et quelques-uns en tabac. Une heure après la prise du lait ammoniacal, on lui fait prendre deux pintes d'eau tiède, en deux fois, dans laquelle on met cinq gros environ de poudre de charbon écrasé et deux cuillerées d'alcool camphré.

Ce traitement détruit complètement les effets pernicieux des plants et des insectes.

**TERRE A VENDRE A GRAND SACRIFICE !**

**\$500.00 seulement!!!**

**A** STE. FLAVIE, sur le bord du fleuve Saint-Laurent, à deux milles de l'Eglise, trois milles de la Station du che-

min de fer, quatre milles du grand chantier de Môtis, et dix-huit milles de Rimouski. Cette terre est de deux arpents sur quarante de profondeur; les deux tiers en culture et le reste en bois, avec grange, etc.; chemin sur le bord du fleuve; vue magnifique; claire des taxes d'Eglise; quantités de bois, de varech et de poissons (capelan) abondent et forment sur le rivage à l'époque des semences. Le varech et le poisson sont des engrais supérieurs aux fumiers pour les jardins à patates (sable sec): en saive qui veut, sans frais ni empêchements.

Conditions de vente libérales. S'adresser à M. PRUDENT RENOUF, propriétaire à Trois-Pistoles, ou sur les lieux à GEORGES PELLETIER, écr.



**Soumissions — Rails d'Acier.**

DES SOUMISSIONS adressées à l'Honorable Ministre des Chemins de Fer et Canaux, seront reçues au Bureau de l'Emigration Canadienne, 31, rue de la Reine Victoria, E. C., Londres, Angleterre, jusqu'au

**15 Juillet prochain.**

pour des Rails en Acier et des Attaches, qui devront être livrés à MONTREAL, comme suit:

- 5,000 tonnes le 1er Octobre 1879,
- 5,000 tonnes le 1er Juin 1880,
- 5,000 tonnes le 1er Octobre 1880.

Spécifications, Conditions, Blanc de Soumissions, et toutes autres informations pourront être obtenues en s'adressant à ce Bureau, ou au Bureau de l'Emigration Canadienne, 31, rue de la Reine Victoria, E. C., Londres, Angleterre.

Par ordre,

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Département des Chemins de Fer  
et Canaux,  
Ottawa, 13 juin 1879.  
25 juin 1879.



**SOUMISSIONS**

POUR LE

**CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE**

DES SOUMISSIONS pour la construction d'environ une centaine de milles de Chemin de Fer, à l'Ouest de la Rivière Rouge, dans la province de Manitoba, seront reçues par le soussigné jusqu'à MIDI,

**VENDREDI, le PREMIER AOÛT prochain.**

Le chemin de fer commencera à Winnipeg, et s'étendra dans la direction de l'Ouest en se reliant avec la ligne principale dans le voisinage de la quatrième ligne, et ensuite dans la direction de l'Ouest entre la Prairie du Portage et le Lac Manitoba.

Les soumissions devront être faites sur des blancs imprimés; qui, avec toutes autres informations, pourront être obtenues au Bureau des Ingénieurs du Chemin de Fer du Pacifique, à Ottawa ou à Winnipeg.

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Département des Chemins de fer  
et Canaux,  
Ottawa, 16 juin 1879.  
26 juin 1879.